

<https://www.snetap-fsu.fr/Lettre-ouverte-a-Julien-Denormandie-a-propos-de.html>



Colloque à l'Institut catholique de Paris : Lettre ouverte à Julien Denormandie

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : samedi 5 mars 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[Le programme du colloque](#)

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH89/logos_hectar-5720d-e7e3e.png]

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> **Colloque Institut catholique, le collectif saisit le ministre !**

Lettre ouverte à Julien Denormandie

à propos de la caution apportée à un colloque sur l'Enseignement Agricole se tenant à l'Institut catholique de Paris

Monsieur le Ministre,

C'est avec surprise, dans un premier temps, que les personnels de l'Enseignement Agricole Public ont découvert sur leurs boîtes professionnelles, un courriel d'information concernant la tenue d'un colloque, organisé sous votre Haut Patronage et intitulé : « L'invention des idées, le défi réussi de l'enseignement agricole français ».

Et c'est avec sidération, dans un second temps, qu'ils ont appris le lieu de ce colloque, l'Institut Catholique de Paris, ainsi que le coût de l'inscription pour participation s'élevant à 95 euros.

Par suite, nous nous interrogeons, nous vous interrogeons, Monsieur le Ministre, sur :

" la conception qui est la vôtre en matière de neutralité en plaçant sous votre égide un colloque de cette nature en un tel lieu, à savoir une faculté privée catholique, et nous ne sommes pas les seuls... ainsi le Café Pédagogique interrogeant publiquement sur Twitter le rapport de notre ministère à la laïcité !

" le rapport qui est le vôtre à la gratuité du service public, dont la charge vous a été confiée, au regard d'une inscription payante et de surcroît des plus onéreuses... sans doute pour payer la salle !

" la présence pour intervention de fonctionnaires en activité, assurant des fonctions d'encadrement, dont, une [DRAAF](#) adjointe, Cheffe de [SRFD](#) et deux directrices d'[EPLEFPA](#), alors même qu'en [CTEA](#), la [DGER](#) interrogée en question diverse sur ce point répond que cette initiative est privée et que c'est aussi à ce seul titre que certains fonctionnaires en responsabilité y interviendront et en aucun cas au titre de leurs fonctions au ministère !

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, ce colloque nous interpelle à plus d'un titre donc, et ne fait que confirmer les orientations qui ont été et demeurent les vôtres et celles de l'actuelle majorité. Ainsi, depuis près de 5 ans maintenant, vous avez fait la « part belle », pour ne pas dire la « courte échelle », à toutes formes d'offices privées... des composantes historiques que la droite a toujours favorisé (enseignement catholique et MFR) à de nouveaux centres de formation d'entreprise (Lactalis etc...) et autres écoles « vertes » sur fond d'un mécénat tout sauf désintéressé ou encore au campus Hectar, ouvert en opportunité politique (sur fond de loi Pénicaud marchandisant un peu plus encore la formation). Et ici le « en même temps » aura été redoutable, car en parallèle, nous avons assisté à une accélération de la casse de l'outil public d'enseignement agricole. Celui-ci a vécu au rythme d'un schéma de suppression d'emplois mortifère, d'une « vente à la découpe » du domaine historique de Grignon contrariée par la mobilisation des étudiants et des personnels, ou encore de l'ouverture au forceps de la formation vétérinaire au Privé et plus précisément « ouverture à façon » - actée depuis ce vendredi sous votre paraphe - pour UniLaSalle dès la rentrée 2022 contre notre modèle français des [ENV](#), contre l'avis unanime de l'ensemble des représentants de la profession vétérinaire, comme des organisations syndicales de l'enseignement public... « quoi qu'il en coûte » !

C'est dans ce contexte, que vous avez sciemment fait le choix, Monsieur le Ministre, de placer sous votre

haut patronage cette opération commerciale organisée par une maison d'édition... qui en l'occurrence n'est pas celle du ministère !

Et là où vous cautionnez la démarche et le lieu, votre propre direction générale, particulièrement mal à l'aise, ne l'a en rien assumée, insistant sur le fait qu'elle ne serait en aucun cas présente à ce colloque - mais vous oui d'après le programme ! - ... sans pouvoir expliquer pour autant qu'à l'insu de son plein gré le site institutionnel de l'enseignement agricole Chlorofil fait la promotion à sa Une depuis plusieurs semaines de ce colloque, avec la possibilité de s'inscrire en ligne. Par ailleurs, elle n'a pas davantage pu expliquer jusque là comment **le fichier des adresses professionnelles des personnels de l'[EAP](#)** a pu finir dans les mains de cette entreprise privée !

Tout ceci est proprement scandaleux relevant à la fois d'une forme d'indécence et d'indignité... Dont acte et bon vent, Monsieur Denormandie... Madame Bourolleau vous attend pour mener campagne et nous ne doutons pas qu'elle vous fasse en prime faire le tour du propriétaire chez Hectar.

Le Collectif de l'EAP

[Le programme du colloque](#)

Paris, le 5 mars 2022